

COMMUNE DE LANDEDA
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
Séance du mercredi 10 décembre 2025 à 18h.

Date de convocation		L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à 18h, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LANDEDA (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil municipal en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danielle FAVE, Vice-Présidente.
3 décembre 2025		
Nombre de membres		PRÉSENTS
en exercice	présents	
13	11	David KERLAN, Danielle FAVE, Martine KERFOURN, Catherine COUSTANCE, Muriel COLOMBAT, Alain GAUTHIER, Laurent QUEZEDE, Hélène DE BOURMONT, Jean-Yves LE GUEN, Brice ABDEBREIMAN et Brigitte PAITEL
Pouvoirs donnés		EXCUSÉS
/		Pascale BIHANNIC, Sophie ROUGE
Secrétaire de séance		
/		

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2025

Madame FAVE Danielle demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du CCAS du 11 juin 2025.

Pas d'observations.

2025/07

PORTAGE DE REPAS : TARIFS ET CONVENTION 2026

Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente du CCAS – rappelle à l'assemblée que la fourniture et la livraison des repas dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou momentanément en perte d'autonomie sont assurées par l'association « les amitiés d'Armor » de Brest.

Ce service semble satisfaire les personnes bénéficiaires ainsi que les familles. En conséquence, elle propose de poursuivre le partenariat pour 2026, aux conditions suivantes :

- Période : 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 ;
- Tarif : 14,50 € (ce prix comprend 6,50€ de frais de livraison ouvrant droit à crédit d'impôt à hauteur de 50 %).

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTENT :

- la convention de prestation de fourniture et portage de repas à domicile avec l'association « Les Amitiés d'Armor » pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026,
- le tarif proposé : 14,50 € le repas.

Danielle FAVE informe l'assemblée que le Grand Melgorn a procédé à un questionnaire de satisfaction auprès des bénéficiaires du portage sur tout leur territoire et en fait lecture.

2025/08

DEMANDE DE SUBVENTION

Mme FAVE, vice-présidente, expose à l'assemblée la demande de subvention formulée par l'association Vie et Partage pour aider à financer leurs actions à l'EHPAD des Abers.

Monsieur le Maire et Danielle ont reçu en mairie le 3 décembre, 2 membres de l'association pour discuter de leur demande de subvention (2 000 €).

Pour information, l'association est en difficulté en partie en raison de la diminution de la subvention annuelle de l'EHPAD.

Elle propose d'aider l'association « VIE ET PARTAGE » par le versement d'une subvention de 500 € qui est prévue au budget primitif 2025 du C.C.A.S.

Mme PAITEL et M. GAUTHIER quittent la pièce et ne prennent pas part au vote car sont actifs au sein de l'association Vie et Partage.

Après cet exposé, et délibération, les membres du C.C.A.S. à l'unanimité,

- DÉCIDENT d'accorder la subvention mentionnée ci-dessus,
- DIT que les crédits nécessaires figureront au budget primitif 2025 à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations ».

INFORMATIONS DIVERSES

✓ **BILANS DU REPAS DES AÎNÉS ET DES COLIS DE NOËL**

Le repas des aînés du 9 novembre 2025 a réuni environ 150 personnes. Le kig ha farz élaboré par le restaurant Le Vioben a plu.

L'animation a été réalisée par Halim Corto en fin de repas.

Le colis offert aux personnes n'ayant pu, pour raisons médicales, assister au repas seront à distribuer.

28 personnes se sont inscrites pour avoir ce colis dont 2 couples.

Les colis sont à préparer. Danielle, Murielle, Martine, Léna et Cathy se réuniront vendredi matin en mairie pour confectionner les colis. Les colis seront disponibles après cette date et à retirer en mairie.

Les membres du CCAS sont invités à compléter la fiche de distribution.

✓ **BILAN DE LA COLLECTE NATIONALE BANQUE ALIMENTAIRE**

Cette année la collecte nationale de la banque alimentaire a eu lieu les 28 et 29 novembre 2025.

Nous avons mis à disposition des clients du magasin Utile des bons d'achat de différentes valeurs 3 €, 5 €, 10 € sur quinze jours (24 novembre au 7 décembre).

Malheureusement aujourd'hui nous n'avons pas pu obtenir le chiffre par le magasin Utile. Danielle vous adressera un mail avec le montant collecté qu'il sera connu.

✓ **TRANSFERT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU 41 TI KORN AU CENTRE DE LA MER À L'ABER WRAC'H**

La banque alimentaire a déménagé vers le centre de la mer en raison de l'arrivée d'une ostéopathe dans l'ancien site.

Mais les places de parking sont rares à proximité du bâtiment, il faudrait aller sur place voir comment peut-on résoudre ce problème. Réserver des places, mettre à disposition un caddie

✓ **INFORMATION SUR UNE DEMANDE DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Danielle lit un mail qu'elle a reçu du directeur de l'école publique Joseph Signor.

Celui-ci concerne un voyage prévu en avril pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Il informe que des familles pourraient avoir des difficultés pour régler le reste à charge de ce voyage (105 €).

Danielle va prendre rendez-vous avec le directeur pour avoir plus d'informations. Mais il est tout à fait possible que le CCAS intervienne pour aider ces familles. Il faudra simplement mettre en place des critères. Cela fera l'objet d'une discussion et d'une délibération lors d'un prochain C.A.

Fin de la réunion à 19h10.

Mairie de Landéda

61 ti korn
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h
accueil@landeda.fr
T 02 98 04 93 06
F 02 98 04 92 24